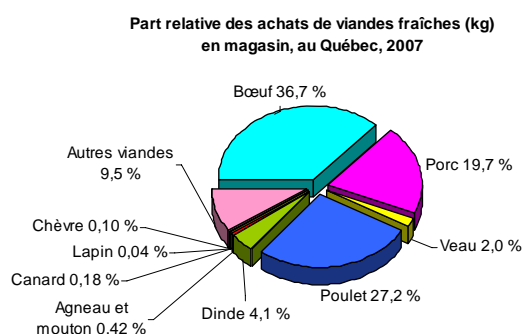


au menu

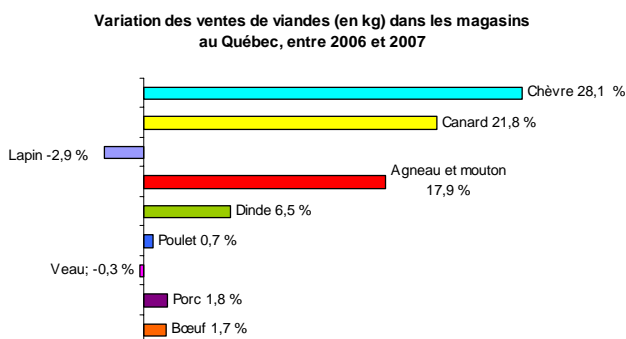
- **Les préférences des Québécois en matière de viandes**
- **La croissance du salaire minimum suit-elle l'augmentation du coût de la vie?**
- **À ne pas manquer...**

Les préférences des Québécois en matière de viandes

En analysant les données d'ACNielsen sur les dépenses alimentaires effectuées dans les magasins¹ par les Québécois, certaines observations peuvent être faites :



La figure ci-dessus permet de constater que les viandes de spécialité, telles que la chèvre, le lapin, l'agneau et le mouton, ainsi que le canard, sont marginales sur le plan de la consommation de viande fraîche au Québec. Le bœuf (36,7 %) demeure la viande la plus populaire, suivi du poulet (27,2 %), du porc (19,7 %), de la dinde (4,1 %) et du veau (2 %). Au regard des plus petites consommations, l'agneau et le mouton (0,42 %) sont les plus populaires, suivis du canard (0,18 %), de la chèvre (0,10 %) et du lapin (0,04 %). Toutefois, au chapitre des ventes, les viandes de spécialité enregistrent une forte croissance par rapport aux autres viandes.



En effet, de 2006 à 2007, les ventes de viande de chèvre connaissent une croissance de 28,1 %, celles qui ont trait au canard de 21,8 %, à l'agneau et au mouton de 17,9 %. Seule la viande de lapin accuse une diminution des ventes de 2,9 %.

Cette tendance qui montre que les Québécois osent s'aventurer à consommer des viandes de créneau confirme les tendances observées par Agriculture et Agroalimentaire Canada dans les foires et salons commerciaux canadiens de l'alimentation en 2007-2008. En effet, certaines des tendances observées mettent en évidence un engouement marqué pour les aliments à saveur exotique et les produits de spécialité.

Avec l'accroissement de la diversité ethnique, l'augmentation du nombre de voyages internationaux, la popularité des cours de

cuisine exotique et l'apparition d'épicerie haut de gamme, le marché des aliments ethniques (ex. : l'agneau et le mouton), exotiques (ex. : la chèvre) et haut de gamme (ex. : le canard) est en plein essor. Même le secteur de la restauration suit la tendance. Dorénavant, les consommateurs recherchent de nouvelles expériences culinaires et plus de raffinement dans leur alimentation.

Sources : Direction des études et perspectives économiques, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Agriculture et Agroalimentaire Canada (www.ats.agr.gc.ca/events/4331_f.htm).

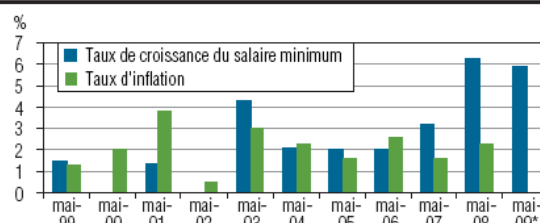
La croissance du salaire minimum suit-elle l'augmentation du coût de la vie?

Le 1^{er} mai 2009, le taux du salaire minimum a augmenté au Québec et ailleurs au Canada, à l'exception de la Colombie-Britannique. Cette amélioration est-elle supérieure au taux d'inflation?

Selon le bulletin sur les statistiques du travail publié par l'Institut de la statistique du Québec, au cours de la période 1999-2009, le taux du salaire minimum² au Québec a augmenté de 2,10 \$, soit une hausse de 30,4 %. C'est en 2008 et en 2009 que le taux du salaire minimum s'est apprécié le plus. En effet, le salaire minimum est passé de 8,00 \$ en 2007 à 8,50 \$ en 2008 puis à 9,00 \$ en 2009, soit une augmentation de 50 cents par année.

Ces augmentations représentent un progrès pour les travailleurs, mais suivent-elles la croissance du coût de la vie? Comme le montre la figure suivante, des écarts existent entre la croissance du taux du salaire minimum et le taux d'inflation durant la période analysée.

Taux de croissance du salaire minimum et taux d'inflation, Québec, de mai 1999 à mai 2009



* Le taux d'inflation pour mai 2009 n'est pas disponible au moment de la publication.
Sources : Ressources humaines et Développement des compétences Canada et Statistiques Canada.
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Ainsi, à cinq reprises, on constate une perte du pouvoir d'achat des travailleurs rémunérés au taux du salaire minimum. L'écart le plus notable se présente en 2001, alors que le taux d'inflation était supérieur de 3,8 points de pourcentage à l'augmentation du taux du salaire minimum. Toutefois, un rattrapage se produit de 2003 à 2008 puisque l'on note une amélioration du pouvoir d'achat à quatre reprises; la plus forte s'observe en mai 2008, avec une différence de 4 points de pourcentage entre le taux de croissance du salaire minimum et le taux d'inflation.

Source : Direction des statistiques du travail et de la rémunération, Institut de la statistique du Québec (www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2009/bull_salaire_min.pdf).

À ne pas manquer...

Cette année, vous êtes invités à venir célébrer le quinzième anniversaire du Festival des fromages de Warwick. Sous la présidence d'honneur de M. Georges Côté, ex-président de Fromage Côté inc., le Festival de 2009 se déroulera, sous le signe de la nouveauté, du 18 au 21 juin.

Référence : www.festivaldesfromages.qc.ca/MotsDeBienvenue.aspx.

¹ Magasins : chaînes de marchés d'alimentation (supermarchés), pharmacies et magasins à rayons à prix modiques (ex. : Wal-Mart et Zellers).

² Le taux du salaire minimum analysé dans ce document porte sur le taux général et ne concerne pas les salariés rémunérés par pourboires. Soulignons que certains salariés ne sont pas assujettis à la Loi sur les normes du travail.